



**Organe subsidiaire de mise en œuvre
Quarante-deuxième session
Bonn, 1^{er}-11 juin 2015**

Point 15 b) de l'ordre du jour
**Questions administratives, financières et institutionnelles
Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017**

Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017

Projet de conclusions proposé par le Président

Additif

Recommandation de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

À sa quarante-deuxième session, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre a recommandé le projet de décision ci-après pour examen et adoption par la Conférence des Parties à sa vingt et unième session.

Projet de décision -/CP.21

Budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017

La Conférence des Parties,

Rappelant le paragraphe 4 des procédures financières de la Conférence des Parties¹,

Ayant examiné le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 proposé par la Secrétaire exécutive²,

¹ Décision 15/CP.1, annexe I, telle que révisée par la décision 23/CP.20.

² FCCC/SBI/2015/3 et Add.1-3.

1. *Approuve* le budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 d'un montant de 54 648 484 euros aux fins précisées dans le tableau 1 ci-après³;
2. *Note avec satisfaction* la contribution annuelle du gouvernement du pays hôte, d'un montant de 766 938 euros, venant en déduction des dépenses prévues;
3. *Approuve* le tableau des effectifs (tableau 2) pour le budget-programme;
4. *Note* que le budget-programme contient des éléments concernant à la fois la Convention et le Protocole de Kyoto;
5. *Adopte* le barème indicatif des contributions pour 2016 et 2017 qui figure dans l'annexe et couvre 71,2 % du montant indicatif des contributions précisé au tableau 1;
6. *Invite* la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto à approuver, à sa onzième session (novembre-décembre 2015), les éléments du budget recommandé qui s'appliquent au Protocole de Kyoto;
7. *Invite également* l'Assemblée générale des Nations Unies à se prononcer, à sa soixante-dixième session, sur la question du financement des services de conférence au titre du budget ordinaire de l'ONU;
8. *Approuve* un budget conditionnel pour les services de conférence, d'un montant de 10 378 900 euros, qui viendra s'ajouter au budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017 au cas où l'Assemblée générale des Nations Unies déciderait de ne pas prévoir de ressources pour ces activités au budget ordinaire de l'ONU (voir le tableau 3);
9. *Prie* la Secrétaire exécutive de faire rapport à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre sur l'application des paragraphes 7 et 8 ci-dessus, si nécessaire;
10. *Autorise* la Secrétaire exécutive à opérer des transferts entre les principales lignes de crédit figurant dans le tableau 1 ci-après, étant entendu que le total des sommes transférées ne devra pas dépasser 15 % du montant estimatif total des dépenses imputées sur ces lignes de crédit et que, pour chacune de ces lignes de crédit, la réduction ne devra pas être supérieure à 25 %;
11. *Décide* de maintenir la réserve de trésorerie à un niveau correspondant à 8,3 % du montant estimatif des dépenses;
12. *Prend note* de l'excédent accumulé au titre du Fonds d'affectation spéciale pour le budget de base de la Convention au 31 décembre 2014, d'un montant de 6 337 000 dollars des États-Unis;
13. *Décide*, à titre exceptionnel, de ne pas appliquer la dernière phrase de l'article 5.3 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies⁴, qui obligerait à reverser l'excédent accumulé mentionné au paragraphe 12 ci-dessus;
14. *Invite* toutes les Parties à la Convention à noter que les contributions au budget de base sont dues le 1^{er} janvier de chaque année, conformément à l'alinéa *b* du paragraphe 8 des procédures financières, et à verser rapidement et intégralement, pour chacune des années 2016 et 2017, les contributions requises pour financer les dépenses

³ Conformément à la décision 13/CP.20, trois méthodes peuvent être utilisées pour procéder à l'examen technique des inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention: l'examen sur dossier, l'examen centralisé et l'examen dans le pays. Compte tenu des ressources du budget de base et des ressources complémentaires, le secrétariat est en mesure d'effectuer un examen sur dossier ou un examen centralisé pour les Parties devant faire l'objet d'un examen dans le pays en 2016-2017.

⁴ ST/SGB/2013/4.

approuvées au titre du paragraphe 1 ci-dessus ainsi que toutes les contributions qui pourraient être nécessaires pour financer les dépenses découlant de la décision visée au paragraphe 8 ci-dessus;

15. *Autorise* la Secrétaire exécutive à mettre en œuvre les décisions adoptées par la Conférence des Parties à sa vingt et unième session (novembre-décembre 2015) pour lesquelles aucun crédit n'a été alloué dans le budget approuvé, en recourant aux contributions volontaires et, dans la mesure du possible, aux ressources disponibles dans le budget de base;

16. *Demande instamment* aux Parties de verser des contributions volontaires selon les besoins pour permettre la mise en œuvre sans délai des décisions visées au paragraphe 15 ci-dessus;

17. *Prend note* du montant estimatif des ressources nécessaires au titre du Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus découlant de la Convention indiqué par la Secrétaire exécutive (tableau 4);

18. *Invite* les Parties à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus découlant de la Convention;

19. *Prend note* du montant estimatif des ressources nécessaires au titre du Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires indiqué par la Secrétaire exécutive (51 647 777 euros pour l'exercice biennal 2016-2017) (tableau 5);

20. *Invite* les Parties à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires;

21. *Prie* la Secrétaire exécutive de lui faire rapport, à sa vingt-deuxième session (novembre 2016), sur les recettes et l'exécution du budget et de proposer tout ajustement qu'il pourrait être nécessaire d'apporter au budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017;

22. *Prie également* la Secrétaire exécutive de faciliter l'examen des futurs projets de budget-programme en incluant dans les documents budgétaires officiels des scénarios budgétaires, dont un scénario de croissance nominale nulle, ainsi que des renseignements sur les conséquences qui en résultent pour l'exécution du programme de travail du secrétariat et une estimation des incidences sur le montant indicatif des contributions des Parties, et en communiquant au moins quinze jours avant la session pertinente de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre les derniers états financiers non vérifiés et des renseignements actualisés sur l'exécution du budget approuvé.

Tableau 1
Projet de budget de base pour 2016-2017, par programme
(En euros)

	2016	2017	Total
A. Crédits demandés, par programme			
Direction exécutive et gestion	2 250 862	2 210 862	4 461 72
Atténuation, données et analyses	7 611 688	7 611 688	15 223 37
Financement, technologie et renforcement des capacités	2 732 260	2 732 627	5 464 88
Adaptation	2 335 712	2 336 252	4 671 96
Mécanismes pour un développement durable	406 250	369 990	776 24
Affaires juridiques	1 304 455	1 304 455	2 608 91
Affaires de la Conférence	1 691 137	1 633 142	3 324 27

	2016	2017	Total
Communication et information	1 591 177	1 478 722	3 069 89
Services informatiques	2 874 780	2 690 771	5 565 55
Services administratifs ^a			
B. Dépenses de fonctionnement à l'échelle du secrétariat ^b	1 402 358	1 829 358	3 231 71
Dépenses au titre des programmes (A+B)	24 200 679	24 197 867	48 398 546
C. Dépenses d'appui aux programmes (frais généraux) ^c	3 146 088	3 145 723	6 291 81
D. Ajustement de la réserve de trésorerie ^d	(41 609)	(264)	(41 873)
Total (A+B+C+D)	27 305 158	27 343 326	54 648 484
Recettes			
Contribution du gouvernement du pays hôte	766 938	766 938	1 533 876
Montant indicatif des contributions	26 538 220	26 576 388	53 114 60
Total des recettes	27 305 158	27 343 326	54 648 484

^a Les services administratifs sont financés par les fonds pour frais généraux.

^b Les dépenses de fonctionnement à l'échelle du secrétariat sont gérées par le programme des services administratifs.

^c Prélèvement uniforme de 13 % appliqué au titre de l'appui administratif.

^d Conformément aux procédures financières (décision 15/CP.1), le budget de base doit prévoir une réserve de trésorerie de l'ordre de 8,3 % (un mois de frais de fonctionnement), soit un montant de 2 269 782 euros en 2016 et un montant de 2 269 518 euros en 2017.

Tableau 2

Effectifs nécessaires à l'échelle du secrétariat au titre du budget de base

	2015	2016	2017
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur ^a			
SSG	1	1	1
D-2	3	3	3
D-1	7	7	7
P-5	15	15	15
P-4	35	35	35
P-3	43	43	43
P-2	16	16	16
Total partiel, administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	120	120	120
Total partiel, agents des services généraux	53,5	53,5	53,5
Total	173,5	173,5	173,5

^a Sous-Secrétaire général (SSG), directeur (D) et administrateur (P).

Tableau 3

Ressources nécessaires au titre du budget conditionnel pour les services de conférence

(En euros)

	2016	2017	2016-2017
<i>Objet de dépense</i>			
Interprétation ^a	1 258 100	1 295 900	2 554 000
Documentation ^b			
Traduction	2 104 500	2 167 700	4 272 200
Reproduction et distribution	719 900	741 500	1 461 400
Services d'appui aux réunions ^c	259 200	266 900	526 100
Total partiel	4 341 700	4 472 000	8 813 700
Dépenses d'appui aux programmes	564 400	581 400	1 145 800
Trésorerie	407 200	12 200	419 400
Total	5 313 300	5 065 600	10 378 900

Note: Pour établir le budget conditionnel des services de conférence:

- On est parti du principe qu'il n'y aurait pas plus de 40 séances avec interprétation par session;
- Le volume de la documentation a été calculé sur la base des chiffres fournis par l'Office des Nations Unies à Genève;
- On a considéré que les services d'appui aux réunions comprenaient le personnel normalement fourni par les services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève pour la coordination et le soutien des services de conférence, de traduction et de reproduction pendant les travaux;
- On a fait des estimations globales prudentes, reposant sur l'hypothèse que les besoins n'augmenteraient pas sensiblement pendant l'exercice biennal.

^a Traitements, frais de voyage et indemnité journalière de subsistance des interprètes.

^b Total des coûts afférents au traitement de la documentation avant, pendant et après les sessions; le coût de la traduction comprend la révision et la dactylographie des documents.

^c Traitements, frais de voyage et indemnité journalière de subsistance du personnel des services d'appui aux réunions, et frais d'expédition et de télécommunications.

Tableau 4

Ressources nécessaires au Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus de la Convention pendant l'exercice biennal 2016-2017

<i>Nombre de représentants</i>	<i>Coût estimatif (euros)</i>
Appui destiné à permettre à un représentant de chaque Partie pouvant prétendre à cette forme d'aide de participer à une session d'une semaine organisée à Bonn (Allemagne) ^a	615 000
Appui destiné à permettre à un représentant de chaque Partie pouvant prétendre à cette forme d'aide de participer à une session de deux semaines organisée à Bonn ^a	960 000
Appui destiné à permettre à un représentant de chaque Partie pouvant prétendre à cette forme d'aide et à un deuxième représentant de chacun des pays comptant parmi les moins avancés et de chaque petit État insulaire en développement de participer à une session de deux semaines organisée à Bonn ^a	1 485 000
Appui destiné à permettre à deux représentants de chaque Partie pouvant prétendre à cette forme d'aide de participer à une session de deux semaines organisée à Paris (France) ^a	2 350 000
Appui destiné à permettre à deux représentants de chaque Partie pouvant prétendre à cette forme d'aide et à un représentant de chacun des pays comptant parmi les moins avancés et de chaque petit État insulaire en développement de participer à une session de deux semaines organisée à Paris ^a	3 000 000

^a Les lieux de réunion sont indiqués à titre d'exemple.

Tableau 5
Ressources nécessaires au titre du Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires pendant l'exercice biennal 2016-2017^a

Tableau n ^{ob}	Activités que le secrétariat devra entreprendre	Coût en euros
	Convention	
2	Coordonner l'application du document issu de la Conférence de Paris, les mécanismes institutionnels relevant de la Convention et les initiatives visant à mobiliser et faciliter l'action dans le domaine climatique	2 108 444
3	Appui à l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques et les mesures liées aux changements climatiques	398 800
4	Appui aux activités du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention sur la mise en œuvre du cadre de mesure, de notification et de vérification applicable aux pays en développement Parties	1 843 304
8	Appui à l'établissement des inventaires nationaux des gaz à effet de serre et à l'exécution des activités y relatives par les Parties non visées à l'annexe I, y compris les systèmes nationaux de surveillance des forêts	529 643
9	Appui à la réalisation par les pays en développement Parties de mesures renforcées pour l'atténuation	2 323 497
11	Appui au programme de travail pour l'établissement de modalités et de lignes directrices pour l'amélioration des informations communiquées par les pays développés Parties et du processus international d'évaluation et d'examen	1 621 731
13	Améliorations supplémentaires et développement du registre des mesures d'atténuation appropriées au niveau national	585 340
15	Appui au dialogue technique sur les contributions déterminées au niveau national	2 074 725
16	Appui à la mise en œuvre du processus international de consultation et d'analyses pour les pays en développement Parties	2 302 760
17	Appui à l'examen des questions relatives à l'agriculture par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique	275 720
18	Appui aux travaux du Comité permanent sur le financement	1 159 380
19	Appui au financement pour le climat	333 802
20	Appui à la mise en place du Mécanisme technologique et aux travaux du Comité exécutif de la technologie, y compris la mise en œuvre du cadre pour des actions judicieuses et efficaces destinées à renforcer l'application du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention.	1 193 981
22	Appui à l'exécution du Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements	1 301 172
23	Appui à la mise en œuvre du Cadre de l'adaptation de Cancún	5 340 425
24	Appui aux pays les moins avancés et au Groupe d'experts des pays les moins avancés	3 389 096
25	Appui aux activités relatives à la science des changements climatiques ainsi qu'à la recherche et à l'observation systématique dans ce domaine	534 230
26	Appui à l'examen périodique du caractère adéquat de l'objectif global à long terme visé au paragraphe 4 de la décision 1/CP.16	493 189
27	Appui à l'exécution de mandats sur l'adaptation ayant un caractère transversal, liés notamment à la plate-forme de Durban, à la participation des parties prenantes, à la communication et à l'information	1 022 952
29	Appui à la participation des parties prenantes au processus de la Convention	746 193

<i>Tableau n^{ob}</i>	<i>Activités que le secrétariat devra entreprendre</i>	<i>Coût en euros</i>
31	Mise en place d'outils et de moyens de communication internes au sein du secrétariat, afin d'améliorer la communication entre l'administration et le personnel et au sein du personnel	243 402
32	Gestion et préservation des enregistrements sonores de toutes les sessions de la Conférence des Parties, de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto et des organes subsidiaires	1 010 646
36	Gestion et préservation des enregistrements vidéos des sessions de la Conférence des Parties, de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto et des organes subsidiaires	492 646
37	Développement et gestion du vocabulaire de recherche documentaire du secrétariat dans tous les systèmes du secrétariat	319 944
Total partiel		31 645 022
Protocole de Kyoto		
5	Amélioration et gestion de la base de données pour la compilation et la comptabilisation au titre du Protocole de Kyoto	577 204
28	Appui au Comité de contrôle du respect des dispositions	505 901
Total partiel		1 083 105
Convention et Protocole de Kyoto		
6	Appui aux activités relatives à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et à la foresterie: réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, renforcement des puits de carbone forestiers et rôle des puits dans l'action future en matière d'atténuation	2 242 598
7	Organisation de la formation des équipes d'examen composées d'experts et des réunions des examinateurs principaux	1 524 485
10	Appui aux activités relatives à l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte	1 086 608
12	Appui au logiciel amélioré (CRF Reporter) pour la communication des données sur les émissions/absorptions de gaz à effet de serre par les Parties visées à l'annexe I	1 523 466
14	Gestion et amélioration du centre de données de la Convention et des outils informatiques et des systèmes de traitement des données connexes, y compris les outils d'examen des inventaires de gaz à effet de serre (GES) et le fonctionnement de l'interface d'accès aux données relatives aux GES du site Web de la Convention	660 711
21	Appui à la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités des pays en développement établi en application de la décision 2/CP.7 et du Cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en transition sur le plan économique établi en application de la décision 3/CP.7	266 002
30	Développement du système officiel de documentation électronique	52 048
33	Gestion des fichiers comptables du secrétariat	1 135 853
34	Fourniture de services d'archives pour les relevés historiques de la Convention	1 394 578
35	Amélioration de la gouvernance dans le domaine de l'information	276 398
38	Projet pour le site Web – améliorations numériques après 2015 (Web/médias sociaux)	1 179 042
39	Traduction du site Web de la Convention dans les six langues officielles de l'ONU (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe)	2 185 782
40	Visualisation de l'information et des données relatives au processus de la Convention	808 402
41	Ateliers de formation sur les médias à l'intention des pays en développement	395 500

<i>Tableau n^{ob}</i>	<i>Activités que le secrétariat devra entreprendre</i>	<i>Coût en euros</i>
42	Campagnes de sensibilisation sur le Web et dans les médias pour une action renforcée dans le domaine climatique	1 411 912
43	Dynamique pour le changement	2 308 346
44	Activités à l'appui de la mise en œuvre de l'article 6 de la Convention	467 919
Total partiel		18 919 650
Total général		51 647 777

^a Figurent dans le tableau les projets pour lesquels un financement est demandé aux Parties. Les projets financés au moyen d'autres sources ne sont pas indiqués.

^b Les numéros de tableaux renvoient aux tableaux figurant dans le document FCCC/SBI/2015/3/Add.2.

Annexe

[Anglais seulement]

**Indicative scale of contributions from Parties to the Convention for the biennium
2016–2017**

<i>Party</i>	<i>United Nations scale of assessments for 2015</i>	<i>UNFCCC adjusted scale of assessments for 2016</i>	<i>UNFCCC adjusted scale of assessments for 2017</i>
Afghanistan	0.005	0.005	0.005
Albania	0.010	0.010	0.010
Algeria	0.137	0.134	0.134
Andorra	0.008	0.008	0.008
Angola	0.010	0.010	0.010
Antigua and Barbuda	0.002	0.002	0.002
Argentina	0.432	0.421	0.421
Armenia	0.007	0.007	0.007
Australia	2.074	2.022	2.022
Austria	0.798	0.778	0.778
Azerbaijan	0.040	0.039	0.039
Bahamas	0.017	0.017	0.017
Bahrain	0.039	0.038	0.038
Bangladesh	0.010	0.010	0.010
Barbados	0.008	0.008	0.008
Belarus	0.056	0.055	0.055
Belgium	0.998	0.973	0.973
Belize	0.001	0.001	0.001
Benin	0.003	0.003	0.003
Bhutan	0.001	0.001	0.001
Bolivia (Plurinational State of)	0.009	0.009	0.009
Bosnia and Herzegovina	0.017	0.017	0.017
Botswana	0.017	0.017	0.017
Brazil	2.934	2.861	2.861
Brunei Darussalam	0.026	0.025	0.025
Bulgaria	0.047	0.046	0.046
Burkina Faso	0.003	0.003	0.003
Burundi	0.001	0.001	0.001
Cabo Verde	0.001	0.001	0.001
Cambodia	0.004	0.004	0.004
Cameroon	0.012	0.012	0.012
Canada	2.984	2.909	2.909
Central African Republic	0.001	0.001	0.001
Chad	0.002	0.002	0.002
Chile	0.334	0.326	0.326
China	5.148	5.019	5.019
Colombia	0.259	0.253	0.253
Comoros	0.001	0.001	0.001
Congo	0.005	0.005	0.005
Cook Islands	0.001	0.001	0.001

<i>Party</i>	<i>United Nations scale of assessments for 2015</i>	<i>UNFCCC adjusted scale of assessments for 2016</i>	<i>UNFCCC adjusted scale of assessments for 2017</i>
Costa Rica	0.038	0.037	0.037
Côte d'Ivoire	0.011	0.011	0.011
Croatia	0.126	0.123	0.123
Cuba	0.069	0.067	0.067
Cyprus	0.047	0.046	0.046
Czech Republic	0.386	0.376	0.376
Democratic People's Republic of Korea	0.006	0.006	0.006
Democratic Republic of the Congo	0.003	0.003	0.003
Denmark	0.675	0.658	0.658
Djibouti	0.001	0.001	0.001
Dominica	0.001	0.001	0.001
Dominican Republic	0.045	0.044	0.044
Ecuador	0.044	0.043	0.043
Egypt	0.134	0.131	0.131
El Salvador	0.016	0.016	0.016
Equatorial Guinea	0.010	0.010	0.010
Eritrea	0.001	0.001	0.001
Estonia	0.040	0.039	0.039
Ethiopia	0.010	0.010	0.010
European Union	2.500	2.500	2.500
Fiji	0.003	0.003	0.003
Finland	0.519	0.506	0.506
France	5.593	5.453	5.453
Gabon	0.020	0.019	0.019
Gambia	0.001	0.001	0.001
Georgia	0.007	0.007	0.007
Germany	7.141	6.962	6.962
Ghana	0.014	0.014	0.014
Greece	0.638	0.622	0.622
Grenada	0.001	0.001	0.001
Guatemala	0.027	0.026	0.026
Guinea	0.001	0.001	0.001
Guinea-Bissau	0.001	0.001	0.001
Guyana	0.001	0.001	0.001
Haiti	0.003	0.003	0.003
Honduras	0.008	0.008	0.008
Hungary	0.266	0.259	0.259
Iceland	0.027	0.026	0.026
India	0.666	0.649	0.649
Indonesia	0.346	0.337	0.337
Iran (Islamic Republic of)	0.356	0.347	0.347
Iraq	0.068	0.066	0.066
Ireland	0.418	0.408	0.408
Israel	0.396	0.386	0.386
Italy	4.448	4.337	4.337
Jamaica	0.011	0.011	0.011
Japan	10.833	10.562	10.562
Jordan	0.022	0.021	0.021
Kazakhstan	0.121	0.118	0.118

<i>Party</i>	<i>United Nations scale of assessments for 2015</i>	<i>UNFCCC adjusted scale of assessments for 2016</i>	<i>UNFCCC adjusted scale of assessments for 2017</i>
Kenya	0.013	0.013	0.013
Kiribati	0.001	0.001	0.001
Kuwait	0.273	0.266	0.266
Kyrgyzstan	0.002	0.002	0.002
Lao People's Democratic Republic	0.002	0.002	0.002
Latvia	0.047	0.046	0.046
Lebanon	0.042	0.041	0.041
Lesotho	0.001	0.001	0.001
Liberia	0.001	0.001	0.001
Libya	0.142	0.138	0.138
Liechtenstein	0.009	0.009	0.009
Lithuania	0.073	0.071	0.071
Luxembourg	0.081	0.079	0.079
Madagascar	0.003	0.003	0.003
Malawi	0.002	0.002	0.002
Malaysia	0.281	0.274	0.274
Maldives	0.001	0.001	0.001
Mali	0.004	0.004	0.004
Malta	0.016	0.016	0.016
Marshall Islands	0.001	0.001	0.001
Mauritania	0.002	0.002	0.002
Mauritius	0.013	0.013	0.013
Mexico	1.842	1.796	1.796
Micronesia (Federated States of)	0.001	0.001	0.001
Monaco	0.012	0.012	0.012
Mongolia	0.003	0.003	0.003
Montenegro	0.005	0.005	0.005
Morocco	0.062	0.060	0.060
Mozambique	0.003	0.003	0.003
Myanmar	0.010	0.010	0.010
Namibia	0.010	0.010	0.010
Nauru	0.001	0.001	0.001
Nepal	0.006	0.006	0.006
Netherlands	1.654	1.613	1.613
New Zealand	0.253	0.247	0.247
Nicaragua	0.003	0.003	0.003
Niger	0.002	0.002	0.002
Nigeria	0.090	0.088	0.088
Niue	0.001	0.001	0.001
Norway	0.851	0.830	0.830
Oman	0.102	0.099	0.099
Pakistan	0.085	0.083	0.083
Palau	0.001	0.001	0.001
Panama	0.026	0.025	0.025
Papua New Guinea	0.004	0.004	0.004
Paraguay	0.010	0.010	0.010
Peru	0.117	0.114	0.114
Philippines	0.154	0.150	0.150
Poland	0.921	0.898	0.898

<i>Party</i>	<i>United Nations scale of assessments for 2015</i>	<i>UNFCCC adjusted scale of assessments for 2016</i>	<i>UNFCCC adjusted scale of assessments for 2017</i>
Portugal	0.474	0.462	0.462
Qatar	0.209	0.204	0.204
Republic of Korea	1.994	1.944	1.944
Republic of Moldova	0.003	0.003	0.003
Romania	0.226	0.220	0.220
Russian Federation	2.438	2.377	2.377
Rwanda	0.002	0.002	0.002
Saint Kitts and Nevis	0.001	0.001	0.001
Saint Lucia	0.001	0.001	0.001
Saint Vincent and the Grenadines	0.001	0.001	0.001
Samoa	0.001	0.001	0.001
San Marino	0.003	0.003	0.003
Sao Tome and Principe	0.001	0.001	0.001
Saudi Arabia	0.864	0.842	0.842
Senegal	0.006	0.006	0.006
Serbia	0.040	0.039	0.039
Seychelles	0.001	0.001	0.001
Sierra Leone	0.001	0.001	0.001
Singapore	0.384	0.374	0.374
Slovakia	0.171	0.167	0.167
Slovenia	0.100	0.097	0.097
Solomon Islands	0.001	0.001	0.001
Somalia	0.001	0.001	0.001
South Africa	0.372	0.363	0.363
South Sudan	0.004	0.004	0.004
Spain	2.973	2.899	2.899
Sri Lanka	0.025	0.024	0.024
Sudan	0.010	0.010	0.010
Suriname	0.004	0.004	0.004
Swaziland	0.003	0.003	0.003
Sweden	0.960	0.936	0.936
Switzerland	1.047	1.021	1.021
Syrian Arab Republic	0.036	0.035	0.035
Tajikistan	0.003	0.003	0.003
Thailand	0.239	0.233	0.233
The former Yugoslav Republic of Macedonia	0.008	0.008	0.008
Timor-Leste	0.002	0.002	0.002
Togo	0.001	0.001	0.001
Tonga	0.001	0.001	0.001
Trinidad and Tobago	0.044	0.043	0.043
Tunisia	0.036	0.035	0.035
Turkey	1.328	1.295	1.295
Turkmenistan	0.019	0.019	0.019
Tuvalu	0.001	0.001	0.001
Uganda	0.006	0.006	0.006
Ukraine	0.099	0.097	0.097
United Arab Emirates	0.595	0.580	0.580
United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland	5.179	5.049	5.049
United Republic of Tanzania	0.009	0.009	0.009

<i>Party</i>	<i>United Nations scale of assessments for 2015</i>	<i>UNFCCC adjusted scale of assessments for 2016</i>	<i>UNFCCC adjusted scale of assessments for 2017</i>
United States of America	22.000	21.449	21.449
Uruguay	0.052	0.051	0.051
Uzbekistan	0.015	0.015	0.015
Vanuatu	0.001	0.001	0.001
Venezuela (Bolivarian Republic of)	0.627	0.611	0.611
Viet Nam	0.042	0.041	0.041
Yemen	0.010	0.010	0.010
Zambia	0.006	0.006	0.006
Zimbabwe	0.002	0.002	0.002
Total	102.502	100.000	100.000
